Hiver 2022

La Feuille de l'Étrier

Sommaire

• Vœux pour l'année 2022
• Assemblée générale
• Départ à la retraite
• La pollution numérique
• C'était hier…
• Résultats des membres de l'Étrier en concours
• Animations
• Respect de l'environnement
• Protocole sanitaire
• Informations

Bonne lecture à tous !

Newsletter *hiver 2022* destinée aux membres de l'Étrier de Paris

Vœux pour l'année 2022

L'équipe de l'Étrier de Paris vous souhaite
une très belle année 2022,
sur les plans personnel, professionnel et, bien sûr, équestre !

Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'Étrier de Paris
aura lieu
le **mardi 25 janvier 2022** à **19h**,
(en visioconférence).

Le vote se déroulera à l'Étrier
le **samedi 29 janvier 2022**, **de 10h à 17h**.

La convocation a été transmise par mail à tous les membres de l'Étrier.
Retrouvez-là ici :
https://www.etrierdeparis.fr/wp-content/uploads/2021/12/Convocation-AG-2022.pdf.

L'ÉTRIER

Paris, le 20 décembre 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Association Société Equestre de l'Etrier de Paris
Mardi 25 Janvier 2022 à l'hippodrome d'Auteuil

Chers membres,

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre Association se tiendra **mardi 25 janvier 2022 à 19 heures** (accueil et émargement à partir de 18h30), à l'Hippodrome d'Auteuil (Route d'Auteuil-aux-Lacs 75016 Paris - Entrée par la porte Mortemart – parking possible – M° Porte d'Auteuil)

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

1) Mot du Président
2) Présentation et Approbation du Rapport Moral du Comité
3) Présentation et Approbation du Rapport Financier et des comptes 2020/2021, puis des Rapports du Commissaire aux Comptes
4) Présentation et Approbation du Budget 2021/2022
5) Fixation du montant des cotisations de base 2022/2023
6) Election des membres du Comité Directeur
7) Présentation et Adoption du nouveau règlement intérieur
8) Questions écrites : à nous retourner au plus tard vendredi 21 janvier 2022 par mail à contact@etrierdeparis.com

Les résolutions des points 2, 3, 4, 5, 6 et 7 seront soumises aux votes le jour de l'Assemblée.

Les mandats de Mesdames Ina Bremer-Proust, Lori Gonu et Esther Regrigny venant à expiration, 3 mandats sont à pourvoir : 2 mandats de 4 ans et 1 mandat de 1 an.
A ce jour, ces 3 membres sortant sont candidats au renouvellement de leur mandat.
Les candidatures sont à déposer au secrétariat, au plus tard vendredi 7 janvier 2022.

Le rapport moral 2020/2021, le rapport financier 2020/2021, le budget 2021/2022, les rapports du Commissaire aux Comptes et le nouveau règlement intérieur seront mis à disposition des membres de l'Etrier, à partir du 15 janvier 2022 sur l'espace membre du site internet.

Les membres présents à l'Assemblée Générale Ordinaire à jour de leur cotisation reçoivent chacun un bulletin de vote lors de l'émargement de la feuille de présence.

Il est également possible de donner procuration à un membre devant être présent à l'Assemblée ; étant précisé que :
- les procurations sont obligatoirement établies sur les formulaires du club (formulaire en annexe),
- un membre ne peut pas recevoir plus de dix pouvoirs.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments dévoués,

Lorraine de Gournay
Présidente

N. B. : En cas de restriction sanitaire plus importante, l'Assemblée Générale pourrait se tenir en visioconférence.

Les deux pouvoirs sont détaillés pages 17 et 18.

Départ à la retraite

Nous souhaitons une très belle retraite à Red Lake d'Or.

Cette adorable jument, appartenant à Caroline Roger et Pierre Siquier, membres de l'Étrier, a séjourné longtemps sur le site.

Elle a été particulièrement performante avec Caroline :

plus de 100 classements,
40 victoires,
7 000 € de gains,
depuis 2015.

La pollution numérique

Le secteur informatique produit toutes formes de pollution (émissions de gaz à effet de serre, contamination chimique, érosion de la biodiversité…).

Plus on « dématérialise », plus on utilise de matières et d'énergie.

L'ONU a estimé que 75 % des déchets électroniques échappent aux filières de recyclage.

La production d'un téléviseur génère environ 350 kg de CO_2, soit la même quantité qu'un vol Paris – Marrackech.

Le réseau internet est composé d'équipements informatiques permettant de stocker les données et de les transférer vers les terminaux domestiques, équipements qui doivent être fabriqués et alimentés, ce qui génère un coût écologique important.

Comment réduire notre impact environnemental numérique ?

- Ne remplacer les objets connectés que lorsque cela est nécessaire.
- Limiter la très haute définition.
  Adapter la qualité du streaming vidéo à l'écran utilisé :
  240p pour le téléphone, 720p pour l'ordinateur…
- Supprimer les e-mails inutiles (spams…).
- Éviter de répondre à un mail, ou de le transférer, avec les pièces jointes.

C’était hier

Patricia de Noblens, membre de l’Étrier, aujourd’hui cavalière de l’École d’équitation de Madrid, avec Golden en 1980, au Manège Dauphine.

On peut apercevoir Michel Cochenet, instructeur, dans le fond du manège.

C’était hier… et aujourd’hui

Alex Aboudaram, ancien membre de l’Étrier
et grand-père de Jin, membre aujourd’hui.

Antoine Bompard, cavalier, grand-père de Lorraine de Gournay,
présidente de l’Étrier, ici en concours sur le site.

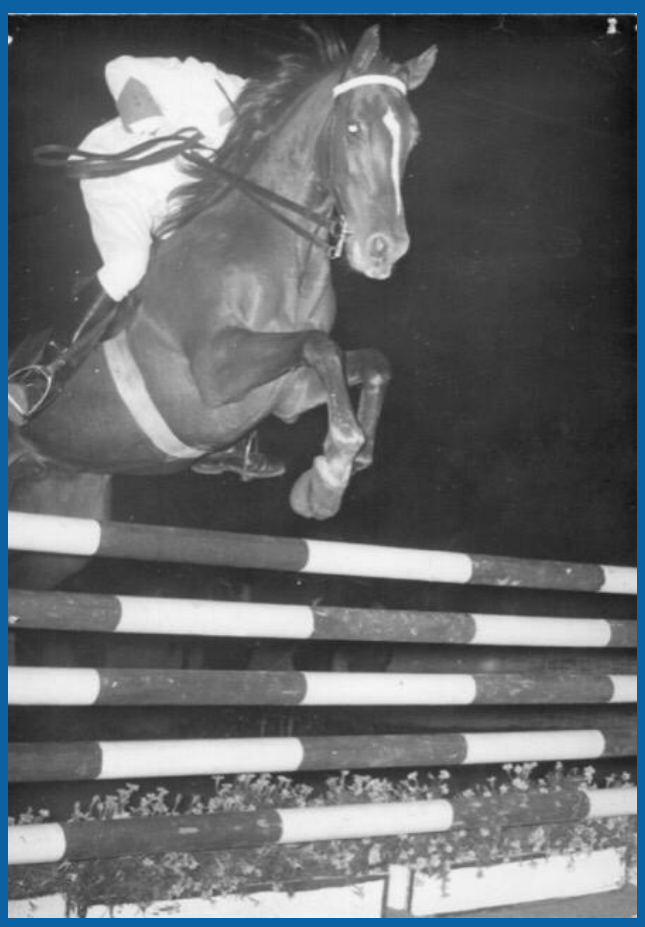

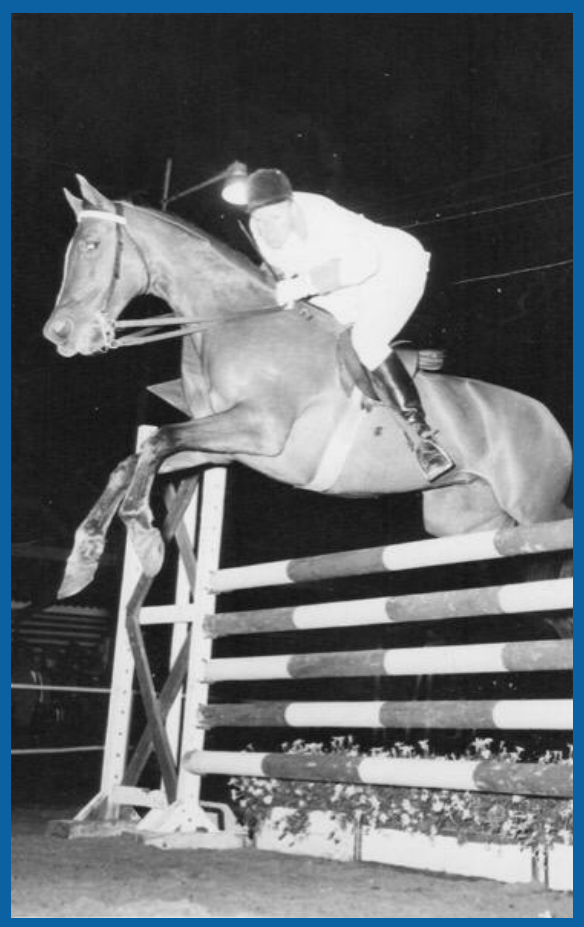

Résultats des membres de l'Étrier en concours (1/5)

École d'équitation de Madrid

Pour leur dernier concours de l'année, les cavaliers de l'École d'équitation de Madrid ont pris part au CSO de l'Étrier. Clotilde Lannes remporte la Club Élite Grand prix en selle sur Ariane d'Elle. Julie Boedec, avec Uros du Saule, et Célia Delagarde Fresney, avec Un Diamant du Nevez, complètent ce podium.

Résultats des membres de l'Étrier en concours (2/5)

École d'équitation de Dauphine

Les cavaliers de l'École d'équitation de Dauphine ont participé à un concours de dressage et un concours de saut d'obstacles pour terminer l'année.

En dressage, à la Société d'équitation de Paris le 5 décembre, deux victoires. Raphaël Dumas et Danger de l'Étape remportent la Club 3 Grand Prix et Célia Delagarde Fresney et Tequiero du Milon la Club 2 Grand Prix.

Les élèves de Magali Aubert se sont rendus à l'Étrier le 12 décembre pour le CSO. Hervé Rigenzi de Villers et Amadeus Sunheup sont septièmes de la Club 3 Grand Prix. Dans la Club 2 Grand Prix, Albane Lecomte et Tequiero du Milon sont quatrièmes, Richard Bennhamias et Shannon des Oiseaux sixièmes et Louise Charvet et Subway de la Besace septièmes.

Photos : @faustinemeyer_photographie

Résultats des membres de l'Étrier en concours (3/5)

Poney Club (1/2)

Le 21 novembre, Kim Bernheim et Marine Docagne ont emmené leurs cavaliers au Club hippique de Versailles.

Dans l'épreuve Poney 3 Grand Prix, Céleste Cifonelli et Camille Taravella sont respectivement deuxième et troisième, toutes les deux avec Tamara du Moulin, et Candice Violette et Shipeur sont classés.

Du côté de l'équipe shetland, de nombreux résultats dans l'épreuve A1 Grand Prix. La victoire revient à Chloé Boedec, avec Atchoum de l'Étrier. Elle est aussi troisième avec Enzo de Beauregard, et suivie par Julie Bellord et Quidam de la Fresnay à la quatrième place. Blanche Laurent et Tigrou de la Fresnay sont septièmes. Sont également classés Julie Bellord à nouveau, cette fois avec Tahiti de la Fresnay, et Adrien Darde avec Guignol du Naberon puis avec Tigrou de la Fresnay.

Résultats des membres de l'Étrier en concours (4/5)

Poney Club (2/2)

Le concours de l'Étrier du mois de décembre a réussi aux élèves du Poney Club à nouveau.

Louise Latz et Tamara du Moulin remportent la Poney 3 Grand Prix, et Céleste Cifonelli et Sylkine d'Antha Yo sont deuxièmes. Dans la Poney 2 Grand Prix, les cavaliers de Kim prennent les six premières places ! Capucine de Laboulaye et Rols Cecilois gagnent, Juliette Molins et Ugénie d'As de Pic sont deuxièmes, Louise Bellord et Ulm troisièmes. Suivent Cyprien Villedey avec Shipeur, Louise Thiebe avec Ulm et Juliette Molins avec Blondie d'As de Pic.

Dans l'épreuve Poney A1 Grand Prix (shetlands), Camille Boedec est la plus rapide avec Enzo de Beauregard, puis avec Ébonite. Philippine Jalenques Moreau la suit aux troisième et quatrième places, avec Enzo de Beauregard puis avec Atchoum de l'Étrier.

Résultats des membres de l'Étrier en concours (5/5)

★ Écurie de propriétaires ★

Caroline Roger finit sa saison d'une belle manière : à Villers Vicomte début décembre, elle classe Utopia du Rouet à la dixième place dans le Grand Prix 1m20, elle gagne le Grand Prix 1m10 avec Red Lake d'Or et termine quatrième du Grand Prix 1m05 avec Red Lake également.

Jin Aboudaram et Enigma de Braize sont sixièmes du Grand Prix 1m30 du dimanche au même endroit.

photo : Agence Ecary

Animations

- 2e trimestre -

(1/3)

École d'équitation de Madrid

Après les vacances de février, le dimanche 13 mars, l'équipe compétition de l'École d'équitation de Madrid se rendra à Gambais pour un CSO Amateur, qui sera préparé par un stage avec Gaëtan Decherf le dimanche précédent – stage ouvert à tous les élèves de l'EEM.

Place au dressage au mois de mars avec un concours Amateur et Pro le week-end du 14 à l'Étrier. Un stage permettra aux cavaliers de s'entrainer le dimanche 6.

Samedi 4 et dimanche 5 avril
CSO à l'Étrier
Étape du circuit Grand Régional

Photo : @faustinemeyer_photographie

Animations

- 2e trimestre -

(2/3)

École d'équitation de Dauphine

Les cavaliers de l'École d'équitation de Dauphine pourront passer leur galop 1 ou 2 le 9 janvier.

Le dimanche 16 janvier, deux entraînements de saut d'obstacles sont prévus, pour l'équipe d'initiation à la compétition et en vue de l'examen des galops 4 et 5, ainsi qu'un entrainement de dressage, préparatoire aux galops 6 et 7. Le dimanche suivant, les élèves pourront participer à un concours de dressage (lieu à définir).

Dimanche 30 janvier
Challenge Dauphine versus Poney Club
1re manche

Une préparation à ce challenge est prévue le dimanche 23 janvier. L'équipe compétition s'entrainera à l'obstacle à Madrid le 30 janvier.

Le mois de février débutera par un warm up de dressage, le dimanche 6, qui sera suivi de deux préparations à l'examen de dressage des Galops 4 et 5, le dimanche 13. Le même jour auront lieu les examens des Galops 1 et 2, et un CSO à l'extérieur.

Animations

- 2e trimestre -

(3/3)

Poney Club

Au Poney Club, un stage de perfectionnement de dressage niveau galops 4/5 est prévu le dimanche 16 janvier, en vue des examens fédéraux. Suivra un après-midi d'éthologie avec travail à pied et monté en licol le 23.

Dimanche 30 janvier
Challenge Poney Club versus Dauphine
1re manche

Au mois de février, l'équipe compétition se rendra au Polo de Paris pour un concours de hunter. Puis les cavaliers se prépareront à leur galop 1, 2 ou 3 grâce à une séance théorique et pratique.

Vacances d'hiver

Pendant chacune des deux semaines des vacances, des stages shetland et double-poney seront organisés, ouvert à tous les cavaliers à partir du galop 1.

Le samedi 26 février, Yann Teixer, moniteur au Poney Club, animera un stage débutants et baby poney, et Marine Docagne un stage de perfectionnement derby / equi fun double-poney le samedi 5 mars.

Respect de l'environnement

Nous vous rappelons que, dans le cadre du renouvellement de concession de la Ville de Paris, l'Étrier s'est engagé à respecter la certification ISO 14 001.

Cette norme atteste de la mise en place d'un schéma de management environnemental.

Il en va de la responsabilité de chacun de limiter son impact sur la biodiversité, d'autant que le bien être des chevaux est, à long terme, lié aux conséquences de la pollution (réchauffement climatique, qualité de l'air…).

Ainsi, nous vous prions, membres comme personnel de l'Étrier, d'effectuer le tri sélectif, grâce aux poubelles tricolores situées sur tout le site, d'éteindre la lumière derrière vous, de fermer les portes et fenêtres aux endroits chauffés etc.

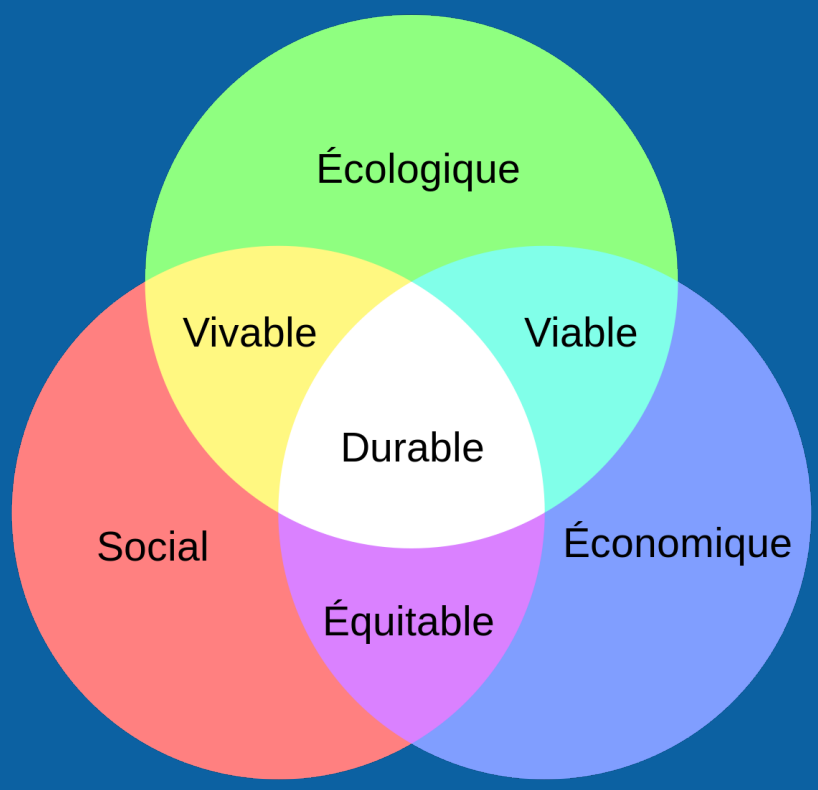

Mesures gouvernementales et accès à l'Étrier

Conformément aux mesures gouvernementales en vigueur, nous nous voyons dans l'obligation de contrôler votre pass sanitaire.

Pour rappel, il vous est nécessaire :

– d'être vacciné *ou*
– de présenter un test négatif de moins de **24h** *ou*
– de présenter un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19 (> onze jours, < six mois).

Quelques précisions au sujet du pass vaccinal :
– Il sera conditionné à la dose de rappel pour les personnes majeures dès le 15 janvier 2022 ;
– AstraZeneca, Moderna, Pfizer : il vous faut avoir reçu la dernière injection depuis au moins 7 jours ;
– Johnson & Johnson : il vous faut avoir reçu l'unique injection depuis au moins 28 jours ;
– vaccin à injection unique en raison d'un antécédent de Covid : il vous faut avoir reçu cette injection depuis au moins 7 jours.

↳ *pour toute personne de plus de 12 ans* ↵

Assemblée générale

Annexe – pouvoir majeur

Société Equestre de l'ETRIER
Route des Lacs à Madrid
Bois de Boulogne
75116 PARIS
_____

Paris, le 20 décembre 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 JANVIER 2022 (18h)

_____

POUVOIR

membre majeur
et
membre âgé de 16 à 18 ans ayant adhéré depuis plus de 6 mois

ATTENTION

Le mandataire doit être membre de l'ETRIER.

Le droit de vote est réservé aux membres à jour de leurs cotisations de l'année en cours.

Ne peuvent prendre part au vote pour l'élection des membres du Comité que :

- ***les membres majeurs à jours de leur cotisation***
- ***les membres âgés de plus seize ans au moins ayant adhéré depuis plus de 6 mois et à jour de leur cotisation***

Le mandant : je soussigné,

NOM .. …….

PRENOM ……

ADRESSE ……

……

Membre de la Société Equestre de l'ETRIER, donne pouvoir de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Janvier 2022, à (le mandataire) :

NOM ……

PRENOM ……

Membre de l'ETRIER.

En conséquence, assister à la réunion de cette Assemblée ; prendre part à toutes les délibérations et à tous les votes sur les questions à l'ordre du jour ; signer toutes les feuilles de présence et tous les procès-verbaux ; généralement, exercer tous les droits qui me sont conférés par les Statuts en qualité de membre majeur ; m'engage à tenir pour bon et valable tout ce qui aura été fait et voté en mon nom.

Signature du mandant
« Bon pour Pouvoir »
Date et signature

Signature du mandataire
« accepté »
Date et signature

Assemblée générale

Annexe – pouvoir mineur

Société Equestre de l'ETRIER
Route des Lacs à Madrid
Bois de Boulogne
75116 PARIS
_____

Paris, le 20 décembre 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 JANVIER 2022 (18h)

_____

POUVOIR

membre de moins de 16 ans
membre de 16 ans à 18 ans au moins ayant adhéré depuis moins de 6 mois

ATTENTION

Le mandataire doit être membre de l'ETRIER.

Le droit de vote est réservé aux membres à jour de leurs cotisations de l'année en cours.

Ne peuvent prendre part au vote pour l'élection des membres du Comité que :

- ***les membres majeurs à jours de leur cotisation***
- ***les membres âgés de plus seize ans au moins ayant adhéré depuis plus de 6 mois et à jours de leur cotisation***

Le mandant : je soussigné,

NOM .. ……

PRENOM ……

ADRESSE ……

……

Membre de la Société Equestre de l'ETRIER, donne pouvoir de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Janvier 2022, à (le mandataire) :

NOM ……

PRENOM ……

Membre de l'ETRIER.

En conséquence, assister à la réunion de cette Assemblée ; prendre part à toutes les délibérations et à tous les votes sur les questions à l'ordre du jour ; signer toutes les feuilles de présence et tous les procès verbaux ; généralement, exercer tous les droits qui me sont conférés par les Statuts en qualité de membre mineur ; m'engage à tenir pour bon et valable tout ce qui aura été fait et voté en mon nom.

Signature du mandant
« Bon pour Pouvoir »
Date et signature

Signature du mandataire
« accepté »
Date et signature

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

L'Étrier de Paris vous communique régulièrement des informations via ses réseaux sociaux. N'hésitez pas à interagir sur les différentes plateformes.

Etrier de Paris

Maurice de Cossé-Brissac

Groupes privés destinés aux différentes Écoles d'équitation vous permettant de partager vos plus belles photos tout en étant tenus au courant des évènements publiés :

- Cavaliers du Poney Club
- Cavaliers de Madrid
- Membres pratiquants (Écurie de propriétaires)
- Cavaliers de Dauphine

@etrierdeparis

L'Étrier de Paris